Ecrit par Echo du Mardi le 2 juin 2023

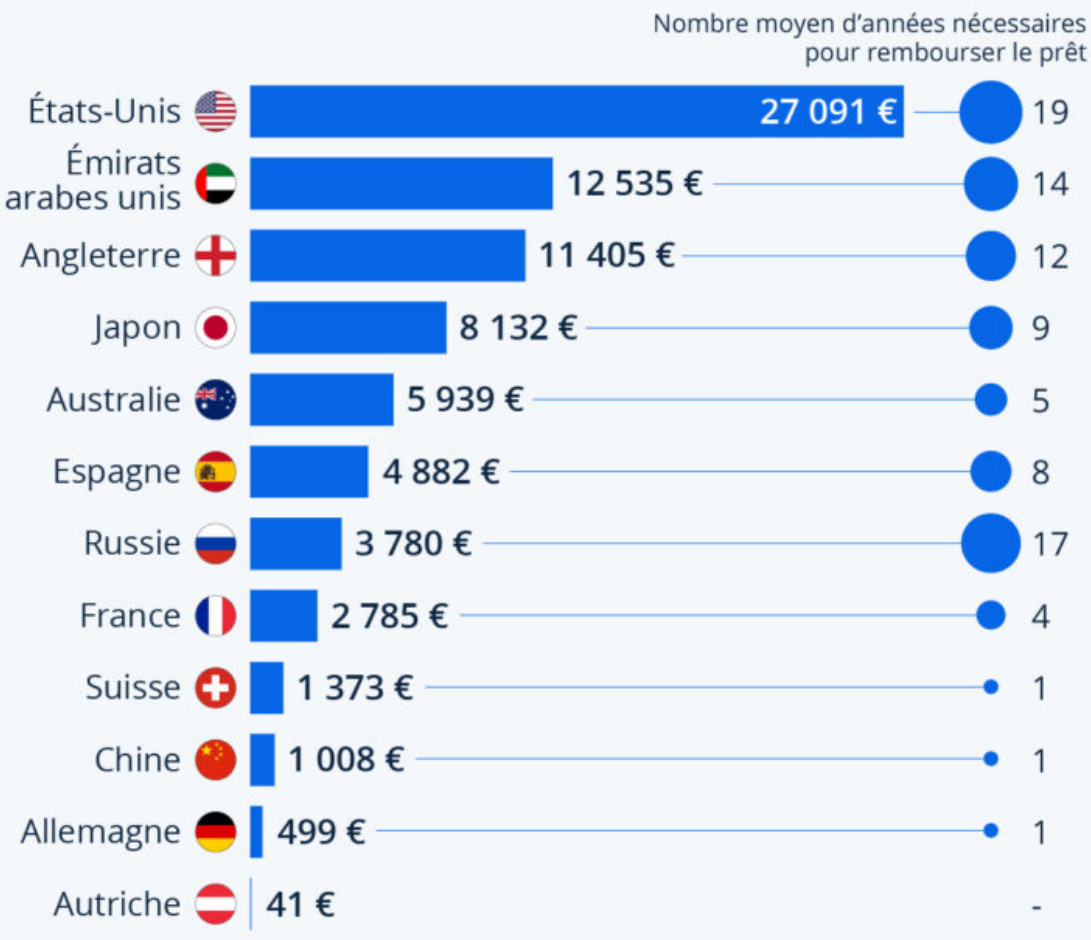
Combien coûtent les études supérieures dans le monde ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 2 juin 2023

Combien coûtent les études supérieures ?

Coût moyen d'une année d'étude et durée nécessaire pour rembourser le prêt étudiant en 2022 *



* Pour les études de médecine, soins infirmiers, droit, ingénierie, informatique et enseignement. Basé sur le salaire national moyen des diplômés.

Source : N26

statista

Ecrit par Echo du Mardi le 2 juin 2023

Pour établir l'indice du coût des études 2022, la banque allemande N26 a analysé les coûts des études supérieures de médecine, de soins infirmiers, de droit, d'ingénierie civile, d'informatique et d'enseignement dans 50 pays du monde entier. En outre, les analystes ont examiné de près les salaires nationaux moyens des diplômés concernés à leur entrée sur le marché du travail.

Comme le montre notre graphique, aux États-Unis, une année d'études supérieures dans les filières analysées coûte en moyenne environ 27 100 euros – de loin le montant le plus élevé de tous les pays étudiés. La deuxième place est occupée par les Émirats arabes unis avec une moyenne annuelle de près de 12 500 euros, suivis par l'Angleterre, où les frais d'études s'élèvent en moyenne à environ 11 400 euros par an. Dans ces trois pays, les jeunes diplômés mettent en moyenne de 12 à 19 ans pour rembourser les prêts contractés pour faire leurs études.

La France se situe dans la moyenne inférieure de cette comparaison : les étudiants des filières couvertes par l'indice dépensent environ 2 800 euros par an et ces coûts sont remboursés en moyenne au bout de quatre ans. L'enseignement supérieur est encore moins cher dans certains pays, comme par exemple en Autriche, où le coût moyen se situe à 41 euros par an ou 20 euros par semestre – les frais engagés pour faire des études sont donc très rapidement remboursés pour les jeunes diplômés autrichiens.

De Claire Villiers pour Statista

Sur le même sujet : consultez le graphique sur les frais d'inscription dans les universités publiques.